OPAC de l'Oise

Compte rendu n°21	Nombre de page : 9
Rédacteur : Marie-Michèle CARETTE	Version du document : 1
Réunion du 02/02/17	Diffusé le : 06/02/17

CRÉATION D'UN LOTISSEMENT RUE DU CLOS ALLETETE À MILLY SUR THERAIN

MAÎTRE D'OUVRAGE

OPAC DE L'OISE
9, AVENUE DU BEAUVAISIS
60 000 BEAUVAIS

MAÎTRE D'ŒUVRE MANDATAIRE

GP ARCHITECTES
873, BLD DE LA RIOLETTE
60520 LA CHAPELLE EN SERVAL

MAÎTRE D'ŒUVRE COTRAITANT (VRD)

VERDI INGENIERIE SEINE
2, RUE JEAN BAPTISTE GODIN - PAE DU HAUT VILLÉ
60 000 BEAUVAIS

BUREAU DE CONTROLE

SOCOTEC - AGENCE DE CREIL
1 RUE DES PRUNELLIERS - PARC ALATA
60100 CREIL

CSPS

CETE APAVE
172 AVENUE MARCEL DASSAULT
60 000 BEAUVAIS

Titre / société / lots	Noms	Tel	Mail	Présent	Absent	Diffusion	Convoqué prochaine réunion
MAITRISE D'OUVRAGE							
OPAC de l'Oise Tél : 03 44 79 50 50 Fax : 03 44 06 39 09	M.DEL RIO		fdelrio@opacoise.fr	X		X	
	M. LEMOINE		plemoine@opacoise.fr		X	X	
	Mme LE DANTEC		jle-dantec@opacoise.fr		X	X	
	M. MERLIN	06.32.91.04.42	amerlin@opacoise.fr	X		X	X
	Mme NICOLAS		cnicolas@opacoise.fr		X	X	
	Mme TOUZARD	03.44.06.39.95	ctouzard@opacoise.fr		X	X	
MAITRISE D'ŒUVRE							
GP ARCHITECTES Tél : 03.44.54.68.67 Fax : 03 44 54 96 45	M. GIRARD	03.44.54.68.67	girarde.gparchitectes@orange.fr		X	X	X
	M. PERONNET	06.84.40.05.38	c.peronnet@gparchitectes.com	X	X	X	X
Verdi Ingénierie Seine Tél : 03 44 48 26 50 Fax : 03 44 48 18 21	M. CALMELET	06.40.21.25.36	vcalmelet@verdi-ingenierie.fr		X		
	Mme. CARETTE	07.86.62.38.69	mmcarette@verdi-ingenierie.fr	X			X
VILLE DE MILLY SUR THERAIN							
Mairie Rue de Dieppe 60112 Milly-sur-Thérain Tél : 03.44.81.00.22	M.DE L'HAMAIDE		mairie.millysurtherain@wanadoo.fr		X	X	X
	M. COCAGNE	06.75.31.14.75		X	X	X	X
	M. DROUARD	06.80.90.39.57			X	X	X
	M. SMET	06.43.38.50.95			X	X	X
BUREAU DE CONTROLE							
SOCOTEC Tél : 03.44.63.84.00 Fax : 03.44.53.03.97	M. VALETTE	06 15 28 51 17	Jean-Luc.VALETTE@socotec.com		X	X	X
CSPS							

CR n°	Contenu	Pour le	Intervenant concerné

CETE APAVE Tél : 03.44.45.28.36 Fax : 06.11.85.12.66	M. DELMAS		Olivier.delmas@apave.com		X	X	X
GEOTECHNICIEN							
FONDASOL	M. RICHE		bertrand.riche@fondasol.fr		X	X	
	M. DUFOUR	03 22 44 62 95 06 15 88 67 56	marc.dufour@fondasol.fr		X	X	X
CONCESSIONNAIRES							
VEOLIA EAU SEAO	M. WALLOIS	06.12.17.10.96	arnold.wallois@veolia.com		X	X	X
	M. COPE	06.01.28.07.26		X			
ERDF / ENEDIS	M. MONTFOURNY	06.63.16.13.10	mickael.monfourny@erdf-grdf.fr		X	X	X
ORANGE	M.KRAUZE	06.87.74.34.52.	herve.krauze@orange.com		X	X	
CAB	Mme GLORIEUX	03.44.10.52.57 06.22.44.30.81	s.glorieux@beauvaisis.fr		X	X	
ENTREPRISES							
EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS NORD RN17 GARE - BP11 60 190 ESTREES SAINT DENIS	M. Sébastien NOREL	03 44 10 30 66			X		
	M. Eddy Demeester	06 85 08 66 10	Eddy.DEMEESTER@eiffage.com	X		X	X
LOISELEUR 44 rue Aristide Briand BP 80003 60872 RIEUX cedex	M. LOISELEUR	03.44.71.08.01	loiseleur@groupeloiseleur.com		X		
	M. JOUANIQUE	06 72 26 81 79	cedric.jouanique@loiseleurpaysage.com		X	X	
DEMATHIEU BARD Z.I. de la Pilaterie Rue de la Couture BP 14035 59704 MARCQ EN BAROEUL Cedex Tél : 03.28.32.67.43	M MONNIER	06.21.03.06.92	eric.monnier@demathieu-bard.fr		X		
	M MINEL	06.75.04.53.67	mickael.minel@demathieu-bard.fr		X	X	
	M TINGRY		cedric.tingry@demathieu-bard.fr		X	X	

PROCHAINE REUNION

N°	DATE	HEURE	LIEU	OBJET
22	09/02/2017	14h30	Sur site	Réunion de chantier

Les éléments en ROUGE sont ceux ajoutés dans le dernier compte rendu, en l'occurrence n°21

Le compte-rendu de chantier est considéré comme accepté sans réserve s'il n'a pas fait l'objet d'observation écrite avant ou pendant le rendez-vous de chantier suivant.

R1 : premier rappel,

R2 : deuxième rappel,

R3 : troisième rappel. À l'issue du 3eme rappel, la relance est faite par courrier ; PM : Pour Mémoire

CR n°	Contenu	Pour le	Intervenant concerné
OBJET DE LA REUNION			
CR21	Avancement des travaux.		
OBSERVATIONS SUR LE COMPTE RENDU PRECEDENT			
CR21	Sans objet		
DOCUMENTS REMIS			
	EIFFAGE => VERDI ; GPA ; FONDASOL		
	Sans objet		
	EIFFAGE => TOUS		
	Sans objet		
	LOISELEUR => VERDI		
	Sans objet		
INFORMATIONS ET PIECES A FOURNIR			
	COMMUNE		
CR21	M. COCAGNE informe que les riverains se plaignent des nuisances engendrées par le chantier (bruits et propreté). L'Opac indique qu'une personne de l'entreprise DEMATHIEU & BARD sera présente à compter du 27/02/17 afin d'informer et de gérer les gênes occasionnées par le chantier.		
	OPAC		
CR21	L'Opac demande à verdi de vérifier la faisabilité d'un approfondissement du bassin afin de gagner de limiter les emprises impactant les parcelles.		
CR20	L'Opac demande qu'il n'y ait qu'un compteur AEP pour les bâtiments B et C		
	ERDF		
CR11	Voir pour mise à jour des plans avec optimisation des coffrets CIBE / ReMBT – RAPPEL	27/10/16	ErDF
	EIFFAGE		
CR21	L'Opac demande la mise à jour du plan de clôture et confirme celle au pourtour du bassin.		
CR20	GPA demande qu'il lui soit transmis les plans d'altimétrie des parcelles, bassin et zone de compensation - RAPPEL	26/01/17	Eiffage
CR20	Faire un retour sur la prestation d'enrobés en remplacement des pavés drainants dans l'avenant. Suite aux indications mentionnées au PPRI, ainsi que dans le rapport du commissaire enquêteur (page 9) « *qu'est autorisée la création d'aires de stationnement sous la condition de ne pas entraîner d'imperméabilisation du sol* ». L'Opac et Verdi demande le maintien des pavés drainants.		
CR20	Fournir plans et notes de calculs RECTOR des Poutres passerelle à SOCOTEC pour VISA. – Suite à un échange téléphonique avec Verdi, SOCOTEC indique de ne plus avoir d'avis suspendus. Confirmera cette information dans les jours à venir.	27/10/16	Eiffage
CR10	Fournir les éventuelles mises à jour du dossier EXE de la passerelle à FONDASOL	PM	Eiffage
CR19	Fournir proposition et fiche technique des murets techniques - Sera transmis sem. 04 au plus tard – RAPPEL	Oct. 16	Eiffage
	GPA		
CR19	Confirmer l'implantation de coffret pour le 24/01/17 au plus tard – Fait et valider par ENEDIS	24/01/17	GPA
	VERDI		
CR21	Verdi informe que suite à un échange téléphonique avec SOCOTEC sur le dossier de la passerelle et plus précisément des poutres, SOCOTEC reste en attente d'Eiffage des NDC mise à jour.		

CR n°	Contenu	Pour le	Intervenant concerné
	BUREAU DE CONTRÔLE Sans objet		

SUIVI ADMINISTRATIF ET FINANCIER

ORDRES DE SERVICE

CR3 Les entreprises ont été notifiées par OS par l'OPAC le 18/04/2016. — PM

EFFECTIFS/INTEMPÉRIES

Tableau de suivi des intempéries :

Date	Motif intempéries
09/11/2016	Pluviométrie
10/11/2016	Pluviométrie
23/11/2016	Pluviométrie

PLANNING / AVANCEMENT DES TRAVAUX

CR14 Planning mis à jour le 13/01/2017 :

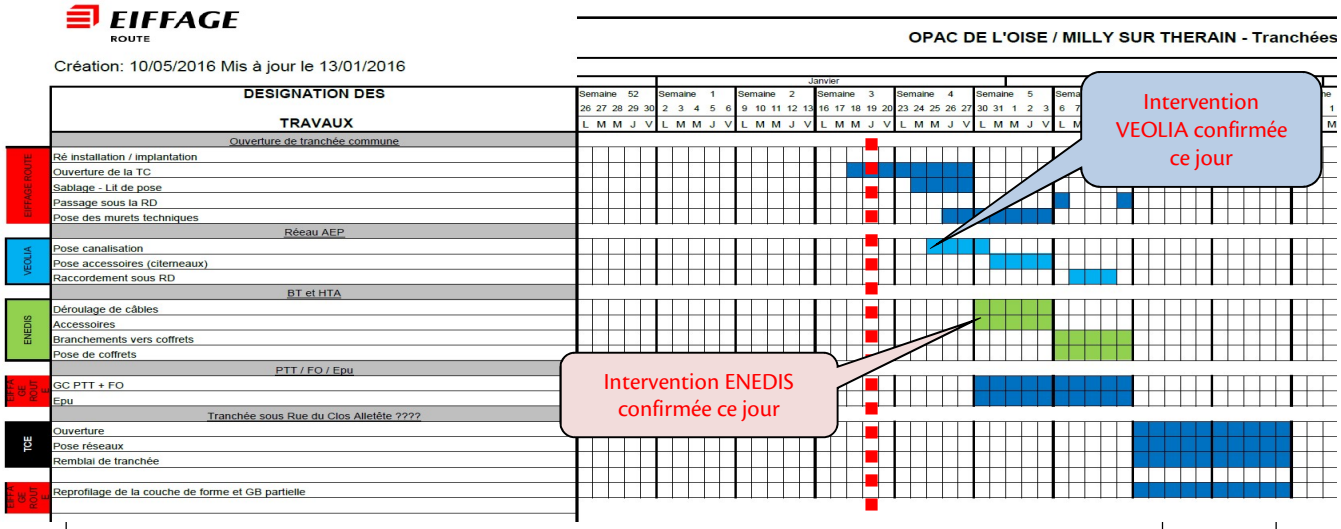

CR19 EIFFAGE indique que le planning ne tiens compte que de la réalisation des TC et qu'il faut intégrer 1 semaine (sem8) pour la réalisation des voiries et Pré-voiries. Mais maintien un départ des équipes EIFFAGE au 24/02/17 au plus tard.

CR11 EIFFAGE rappelle qu'au vu des conditions difficiles sur site, le planning est amené à être ajusté et à évoluer.

Dans un souci de coordination technique et de planning, la tranchée rue du Clos Alletete pour le raccordement réseaux sera réalisée en 2ème phase. — PM

MISE À DISPOSITION / RÉCEPTION / DOE

CR20 Eiffage confirme la fin de la première phase de travaux de VRD dans 15 jours.

SOUS TRAITANCE

CR3 Dans le cas d'une sous-traitance, le titulaire transmettra la demande d'agrément du sous-traitant au MOA. Le MOA dispose ensuite d'un délai de 15 jours pour valider la demande d'agrément. — PM — TOUS

Tableau de suivi des sous-traitants :

CR3

Titulaire	Prestations	Entreprise	Inspection commune	DC4
EIFFAGE	Réalisation d'une passerelle en béton armé	BRUYERE	**FAIT**	TRANSMIS
EIFFAGE	Assainissement sous vide	BARRIQUAND	**FAIT**	TRANSMIS

CR n°	Contenu	Pour le	Intervenant concerné
D.I.C.T – ARRETES DE CIRCULATION – AUTORISATIONS DE VOIRIE – DEVIATIONS			
	D.I.C.T.		
CR3	Fournir une copie des récépissés de DICT à VERDI.	PM	EIFFAGE
	ARRETES		
CR19	Verdi demande qu'une copie de toutes les demandes d'arrêtés et/ou de permission de voirie faite et à venir lui soit transmise - RAPPEL	À l'avancement	EIFFAGE
CR11	La mairie demande que les livraisons ne cheminent pas par la déviation envisagée ci-dessous lors de la réalisation de la tranchée commune rue du Clos Alletete.	PM	Tous
CR4	Pendant la réalisation de la tranchée commune rue du Clos Alletete, EIFFAGE indique que la fermeture de la rue sera nécessaire (pour env. 1semaine maximum). Il devra être envisagé la déviation suivante :		
HYGIENE – SECURITE – INSTALLATIONS			
	INSTALLATIONS DE CHANTIER		
CR3	VERDI rappelle que l'entreprise est tenue de respecter le cahier des charges, notamment en termes de limitation des nuisances (Cf. Chapitre 4.1 du CCTP / Partie : Prescriptions pour limiter l'impact des chantiers sur l'environnement Extrait de la Charte « Chantier vert » -).	Juin 2016	EIFFAGE
	CONSTAT D'HUISSIER		
CR4	EIFFAGE indique qu'un exemplaire du constat d'huissier est à disposition dans la cabane de chantier.	PM	TOUS
CR3	Fournir une copie du constat d'huissier à l'OPAC, la Mairie et à VERDI.	Au plus tôt	EIFFAGE
SUJETS ABORDÉS			
	VOIRIE		
CR18	Concernant les tassements de la couche de forme, prévoir d'affiner les mètres cubes de remblais pour le rechargement et voir d'ici fin février si il y a eu évolution par rapport au relevé topo du 12 décembre 2016. Fait, le cubage des remblais en pour le rechargement s'élève à environ à 400m3. Les données seront transmises à VERDI pour la semaine 04 – Fait	26/01/17	EIFFAGE
CR17	EIFFAGE informe que la couche de forme+sol support se tassent localement sur environ 10/20cm. Voir l'avis / préconisations de FONDASOL à ce sujet. Les essais de plaques seront réalisés lundi 12/12/2016 => Fait et rapport remis le 12/12/2016 => PF2 atteint sur tous les essais voirie. Au vu du caractère évolutif du sol support, envisager la réalisation de la GB uniquement sur les zones de circulations PL du chantier bâtiment.	Déc. 16	VERDI / EIFFAGE
	Détails sur les nivellements en pourtour de bâtiment à voir.	PM	MOE / ENT
CR16	La Mairie indique que la voirie de la RD sera refaite courant 2017 => envisagé par conséquent la réalisation de la traversée avant (avant phase de finition). La mairie rappelle :	PM	EIFFAGE

CR n°	Contenu	Pour le	Intervenant concerné
	La mairie demande que les zones susceptible de présenter de l'eau, même en faible quantité (décaissé centrale et berges) soit sécurisée afin qu'aucun enfant ne risque de s'y noyer. FAIT	PM	OPAC / GPA / VERDI
CR14	FONDASOL valide la méthodologie en cours relative à la substitution de sol et structure de voirie.	PM	EIFFAGE
CR12	Finaliser la protection et balisage le long du mur (propriété au n°3 rue du clos Alletete). – Fait	PM	EIFFAGE
CR6	RAL 3004 pour les mobiliers urbains et candélabres.	PM	EIFFAGE
	ASSAINISSEMENT		
CR20	Prévoir l'approfondissement du bassin si possible (en attente retour de Verdi), ainsi que la mise en place d'une clôture et portillon (confirmé par l'Opac).		
CR10	Prendre en compte les remarques de Madame GLORIEUX du 02/08/2016 concernant le bassin	PM	EIFFAGE
CR5	Prévoir un coude au niveau de la surverse du bassin	PM	EIFFAGE
	PASSERELLE		
CR15	Utilisation de la passerelle possible à partir du 01/12/2016. Pendant la durée des travaux, il sera prévu la mise en place de garde-corps temporaires. Les définitifs seront mis en place à la fin du projet, pendant la phase de finition.		
	RÉSEAUX DIVERS		
CR20	Murets techniques maçonnés : Plans transmis par Eiffage obsolète car n'intègre pas les BAL et les ReMBT lorsqu'elles intégrées.		
CR19	GPA demande le déplacement de deux coffrets afin de pouvoir positionner deux places PMR. 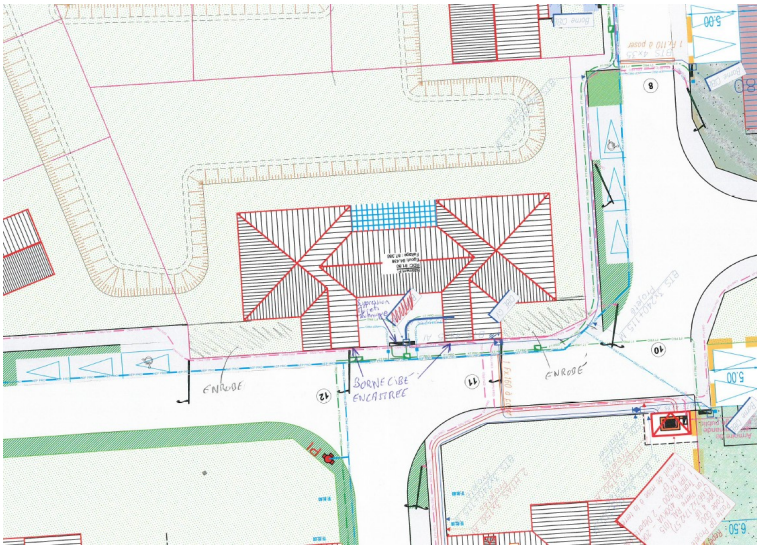 	PM	EIFFAGE
CR18	EIFFAGE indique que le lit de pose et enrobage de la tranchée commune seront réalisés en gravette.	PM	EIFFAGE
	Coupe de tranchée commune envisagée (à mettre au propre pour VISA des concessionnaires : Fait et transmis par mail à tous le 13/01/17. Côté voirie | BT | <-20cm-> | PTT | <-20cm-> | AEP | <-20cm-> | EPU | Côté bâtiment	PM	EIFFAGE
CR16	EIFFAGE demande qu'une bonne coordination, technique et temporelle, soit prévue avec les concessionnaires pour que leurs interventions se passent au mieux.	PM	TOUS
CR14	La tranchée commune sera réalisée en janvier 2017 (sem. 4 et 5). En cours de finalisation	PM	
	Veiller à garantir les interdistances réseaux (Cf. NP98 – 332).	PM	EIFFAGE
CR7	La mairie a indiqué par téléphone le 20/07/2016 qu'elle accepte le modèle de candélabre défini au marché.	PM	EIFFAGE
	ENEDIS / ErDF		
CR18	INTERVENTION ENEDIS POUR LE DEROULAGE DES CABLES LE **30/01/2017. Confirmée**	30/01	ENEDIS
CR20	ENEDIS demande qu'il soit transmis un plan d'implantation et des altimétries des coffrets - RAPPEL		

CR n°	Contenu	Pour le	Intervenant concerné
CR20	ENEDIS indique qu'il fut évoqué l'intégration des ReMBT dans les murets technique (CR10) et demande de quel type seront les murets soit coulé en place ou préfabriqué ? Verdi indique qu'il reste en attente des plans et/ou demande d'agrément. Fait en attente des plans mis à jour.		
CR19	ENEDIS confirme par téléphone la date du démarrage de son intervention. La MOE et EIFFAGE rappel à tous que les travaux d'ENEDIS devront être terminés au 09/02/17 au plus tard. • Confirme une livraison du poste en Mars 2017		
	VERDI a rappelé dans un mail du 15/12/2016 à ENEDIS les points suivants : • *Votre intervention est planifiée au 30/01/2017. Un planning en cours d'affinement vous sera communiqué par EIFFAGE.* • *Il est prévu que vous dérouliez votre câble dans la tranchée sous trottoir côté voirie, la coupe type de tranchée vous sera communiquée par EIFFAGE.* • *Avez-vous les matériaux à disposition ? Notamment le transformateur. Si oui, pouvons-nous envisager dès à présent la réalisation de la HTA rue du Clos Alletete ?* • *Confirmer les modalités de raccordements sur la RD - rue de Dieppe (délais, durée, implantation).* • ***NB : Il faut que la tranchée soit remblayée dans les meilleurs délais, au risque de la voir se dégrader très vite (éboulement, remontées d'eaux, ...).*** ***De ce fait, les interventions devront se suivre sans interruption, d'où l'importance notamment d'intervenir dès le 30/01/2017.*** ***De plus, si l'intervention est interrompue et que la tranchée subit des dégradations pendant cette période d'interruption, la remise en état de la tranchée sera à la charge du concessionnaire ou de son prestataire.***		
CR10	Un point a été fait le 13/10 avec Monsieur MONTFOURNY. Il a été décidé / rappelé : ⇨ Article 2 déposé et validé ⇨ Date de livraison transfo : 3 mois ⇨ Hauteur coffret à 40cm du sol minimum - S'assurer que la hauteur de coffret soit au-dessus de la côte de référence ⇨ Possibilité de mutualiser des S22 avec les REMBT. Auquel cas, adaptation des murets techniques nécessaire ⇨ Prévoir la mise en place d'une cellule EPU dans transfo ⇨ Vérifier implantation HTA au niveau du croisement rue du clos Alletete / RD133		
CR6	Un point a été fait avec Monsieur MONTFOURNY. Il a été décidé : • ErDF devra voir pour que la tranchée commune rue du clos Alletete soit réalisée entièrement par EIFFAGE (hors fouille pour raccordement à réaliser directement par ErDF)	13/07/16	ErDF
	• Le transformateur devra être posé à une côte mini de 82,00 • Prévoir une armoire dans le transformateur pour l'éclairage public • ErDF devra valider l'emprise et implantation du transformateur, et voir si nécessité de mettre des marche ou rampe d'accès	Été 2016	ErDF
	• Le transformateur sera finition brute • ErDF devra fournir les fiches techniques des coffrets et l'article 2 • Coffrets électriques à fournir en amont à EIFFAGE pour réalisation des murets techniques. • ErDF indique qu'il ne faudra pas que des prises de terre soient situées à moins de 8m du transformateur	PM	Tous
	ErDF demande à être prévu au plus tard 1,5 mois avant intervention.	PM	ErDF
	<u>*Eau potable / VEOLIA*</u>		
CR18	INTERVENTION VEOLIA POUR POSE CANALISATIONS AEP DES LE **25/01/2017. Confirmée**	25/01	VEOLIA
CR21	La pose du réseau est terminée et les branchements sont en cours.		
CR20	VEOLIA indique que les lit de pose sont lui conviennent et qu'ils ont dû arrêter la pose au vu des températures négatives qui empêche le pompage de fonctionner. Prévoit la mise en place d'une seconde équipe afin de maintenir les délais.		
CR19	Méthodologie d'intervention et de phasage fait ce jour entre EIFFAGE et VEOLIA.		
CR19	VEOLIA indique qu'il compte réaliser les branchements à l'avancement.		

CR n°	Contenu	Pour le	Intervenant concerné
	Objectif : réaliser le tronçon AEP sous la RD début 2017 avant la réfection du tapis de la rue de Dieppe (RD133). La tranchée sera réalisée en tranchée ouverte.		
	VEOLIA informe / alerte sur les points suivants : • Raccordement sur une conduite de transport en DN250 sur la rue de Dieppe. • Cette canalisation alimente plusieurs communes, il sera donc nécessaire d'informer les communes de la coupure environ 3 semaines avant (fait par VEOLIA). • La fosse pour le raccordement devra faire environ 2,00m de long, et à minima la largeur du trottoir.	PM	VEOLIA
	Phasage d'intervention pour réalisation de la tranchée sous RD : • Jour 1 : Terrassements, ouverture et lit de pose • Jour 2 : Pose des canalisations AEP, raccordement sur existant, et remblaiement. Durée ½ j.		
	Pour les circulations, prévoir passage avec plaques métalliques et alternat ponctuelle par feux tricolores.		
	Prévoir une réfection de voirie avec structure dito existant avec épaulements de 10cm de part et d'autre à chaque couche de structure. Conformément au guide de remblayage des tranchées du LCPC SETRA, les épaisseurs de matériaux devront être majorées de 10%.	PM	EIFFAGE
	Le poteau incendie sera mis en place en toute fin de chantier (phase de finition).	PM	VEOLIA
	Citerneau à poser en première phase.	PM	VEOLIA
	Liaison B (phase de finition) : Prévoir réalisation d'une électro soudure à la sortie du citerneau.	PM	EIFFAGE
	Les essais pressio et bacterio seront réalisés après remblais.	PM	
	Éviter la pose du réseau AEP sous borduration, notamment pour les bouches à clés.	PM	
	Délais et phasage : • Pose canalisation principale sur le lotissement + PE antennes : env. 1 semaine • Pose des citerneaux, chambres : env. 3 jours • Essais bacterio et pression + Mise en eau du réseau. : Résultats bactério sous 5 jours		
CR11	Un point a été fait le 20/10 en réunion avec Monsieur WALLOIS.	20/10	VEOLIA
	Il sera prévu 1 chambre AEP 80x80 par collectif (soit 3 chambres)	PM	
CR4	VERDI rappelle la présence d'eau pouvant compliquer les travaux de terrassements et de pose des canalisations.		
	Télécom		
CR12	Envisager la pose de la chambre L4T qu'en 2ème phase.	PM	
CR11	Un point a été fait le 20/10 en réunion avec Monsieur KRAUZE. Il a été décidé / rappelé : • Prévoir la mutualisation du génie civil télécom et fibre • Prévoir remplacement des L2T (x2) par une L3T • Prévoir la mise en place d'une L4T en limite de propriété • VERDI indique que cette chambre sera posée sur un lit de gravette. M. KRAUZE n'a omis aucune objection à cette solution • Prévoir la mise en place de L1T pour les collectifs (x3) • Les tampons des chambres ne devront ni être logotée France Telecom ni Orange (juste Telecom) • Prévoir une botte de 5 fourreaux PVC 42/45 pour la tranchée commune et 2 fourreaux PVC 42/45 pour les antennes • Prévoir la mise en place d'une boite béton 30x30 en limite de propriété (côté privé) – Pas de coffrets télécom dans les murets techniques **+ 1 chambre 80x80 <u>par collectif</u>** • ORANGE a fourni un plan annoté à EIFFAGE – Pour prise en compte dans les plans EXE • ORANGE valide le raccordement sur la chambre rue de Dieppe (dito marché)	20/10 PM	ORANGE
CR3	Monsieur KRAUZE a indiqué qu'il fallait prévoir une chambre L5T en limite de parcelle, permettant d'accueillir le télécom et la fibre.	PM	EIFFAGE
	<u>COMPENSATION ZONE HUMIDE</u>		
CR3	Une visite du site a été faite avec LOISELEUR et VERDI.		

CR n°	Contenu	Pour le	Intervenant concerné
	LOISELEUR devra voir avec la mairie pour l'accès au site.	Juin 2016	Loiseleur

RÉCAPITULATIF DES TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES, PLUS ET MOINS VALUES

N° Devis	Lot / Entreprise	Désignation	Montant HT	Validation
	Lot 2 / EIFFAGE	Optimisation génie civil télécom	-9 608,20 €	En cours
	Lot 2 / EIFFAGE	Re profilage suite tassement (quantités à affiner)	16 599,00 €	En cours
16/395	Lot 2 / EIFFAGE	Mise en place d'une chambre L4T	940 €	En cours
16/389	Lot 2 / EIFFAGE	PV pour géotextile R+S dito demande FONDASOL	5 523,70 €	En cours
16/319	Lot 2 / EIFFAGE	Substitution de sols	105 922,52 €	En cours
16/227	Lot 2 / EIFFAGE	Remplacement des vannes VACUFLOW (Barriquand) par des vannes AIRVAC (SOC)	18 900,00 €	En cours
16/2111	Lot 2 / EIFFAGE	Voirie d'accès à la pâture sud	7 150,40 €	En cours
16/210	Lot 1 – Lot 2	Empierrement des plates formes bâtiment	72 674 €	En cours

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE